



Municipalité
de Ste-Jeanne D'Arc

Municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc

205 rue Principale, C.P. 40, Sainte-Jeanne d'Arc (Québec) G0J 2T0
Tél./Télec. : 418-776-5660 – Courriel : stejeanne@mitis.qc.ca

Le 9 octobre 2014

M. Denis Lemelin, président
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa, Ontario
K2P 1Y3

SUJET : Transmission de documents

Monsieur

Vous trouverez, ci-joint, le document suivant :

- Copie de la résolution no 2014-10-160 adoptée à la séance régulière du conseil municipal de Sainte-Jeanne d'Arc qui a eu lieu le 6 octobre 2014 concernant les changements aux services annoncés par Postes Canada

Recevez, Monsieur, mes meilleures salutations.

Louise Boivin
Directrice générale et secrétaire-trésorière

P.J.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE D'ARC

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL OU COPIE DE RÉOLUTION

*À une séance régulière du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc*

Tenue le 6 octobre 2014 et à laquelle étaient présents :

M. Maurice Chrétien, maire

Mesdames les conseillères suivantes :

*Mme Michelle Clouâtre
Mme Noëlla Ouellet*

Messieurs les conseillers suivants :

*M. Gervais Chamberland
M. Gilbert Bêland
M. Sylvain Paradis*

*Mme Louise Boivin, directrice générale/secrétaire trésorière était aussi
présente.*

RÉSOLUTION D'APPUI: SAUVONS POSTES CANADA - NON AUX COMPRESSIONS

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est proposé par Michelle Clouâtre
Appuyé par Gervais Chamberland

ET RÉSOLU à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc demande que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QUE la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme

Donnée à Ste-Jeanne d'Arc, ce 7^e jour d' octobre 2014
Résolution no: 2014-10-160

MUNICIPALITÉ SAINTE-JEANNE D'ARC
205 Principale, C.P. 40, Sainte- Jeanne d'Arc, QC, G0J 2T0
PAR:



Louise Boivin, Directrice générale et secrétaire- trésorière